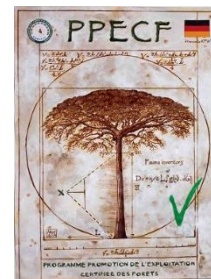




COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Oil and species for sustainable landscape

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C233	Tous	ETICWOOD	284	16/07/21	16/11/21	6 mois	15/05/22
Contribution demandée PPECF € : 70.157			Budget total € : 70.157		TdR C233		

Principaux résultats attendus

L'étude vise à définir les potentialités de création d'une filière HE / PFNL au Gabon autour de concessions forestières qui poursuivent un objectif de certification FSC. Spécifiquement :

- Valider la pertinence de la création d'une filière de production d'HE et de PFNL au Gabon, aux abords de concessions forestières ;
- Contribuer au respect des principes FSC des concessions forestières GSEZ retenues, en particulier sur la conformité avec le volet légal et le volet social (en particulier les principes 1 et 4) ;
- Améliorer et diversifier les revenus des populations riveraines et/ou des ayants-droits des travailleurs ;
- Valoriser les déchets issus de la filière bois ;
- Trouver des mécanismes facilitateurs d'accès au financement.

Objectifs et principaux résultats

Les demandes d'actions correctives consécutives aux audits de surveillance, ont souvent pour motifs, une faiblesse d'interventions en faveur des populations riveraines. Cette sous-filière « huiles essentielles », par ses avantages intrinsèques (faibles volumes, rayon d'action d'une journée de marche ou de vélo, agriculture de cueillette, ...) semble parfaitement adaptées aux capacités des populations riveraines qui pourraient y trouver un revenu substantiel.

A noter également que cette sous-filière filière, grâce à des revenus issus d'une agriculture en 3D (exploitations de lianes) pourrait réduire la pression des fronts pionniers agricoles et par là, les activités illégales de déforestation agricole, des massifs forestiers.

Autre effet ; le maintien des services écosystémiques (limitation de l'érosion, diminution de la dégradation des sols, régulation climatique, etc.) par la préservation ou la remise en état du couvert forestier grâce à la pratique d'une agroforesterie à haute valeur ajoutée.

Les sociétés forestières certifiées, conscientes de ces enjeux, veulent contribuer au développement des populations locales. Ainsi, au Gabon, où la certification a été rendue obligatoire, la [GSEZ](#), acteur majeur de la filière est détentrice de plusieurs permis forestiers (2 millions d'hectares) et souhaite s'investir dans cette sous-filière.

En cela, l'intervention C233 est novatrice, dans son objet de vérifier en partenariat avec des industriels (voir appendice 2 <lettres de soutien BIOsoil et Maduro>), la faisabilité d'une sous-filière « huiles essentielles » inclusive des PFNL à l'échelle d'une concession certifiée.

Cette sous-filière consommatrice d'énergie pourrait, en effet, profiter des ressources énergétiques disponibles et bon marché (déchets de sciages) occasionnant donc un impact environnemental réduit, tandis que son effet sur les communautés riveraines serait lui, important (amélioration des revenus, stimulation des producteurs locaux avec des perspectives d'achats réelles, création d'activités et de projets communs, etc.) dans les concessions forestières, où malgré la certification, l'accompagnement des communautés dans des activités génératrices de revenus est souvent défaillant.

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

Bien que l'étude soit remarquable, il y a fort à parier qu'elle sera à peine lue par les acteurs du développement local, lesquels devraient au contraire se l'approprier et travailler à mettre en place un cadre juridico-administratif, permettant aux collectivités locales de s'investir en toute sécurité, dans les sous-filières PFN, en partenariat avec les concessionnaires certifiés.

En effet, Les entreprises forestières seraient certainement ouvertes à racheter les PFNL aux producteurs en mettant ses moyens logistiques à profit. Cela peut avoir plusieurs intérêts, selon le degré d'implication de l'entreprise. Si l'entreprise investit dans les processus de transformation et de conditionnement, elle soulagerait les producteurs de ces tâches tout en améliorant la qualité des produits à un niveau exportable, tout en améliorant significativement, les revenus des producteurs en réduisant les intermédiaires dans la chaîne de valeurs. Cette approche offrirait un levier pour donner une meilleure part de valeur ajoutée aux producteurs, négociable contre des engagements environnementaux des collectivités locales.

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Services écosystémiques des concessions certifiées SECODEV	C193	ETICWOOD	Tous	275 743	199 443

Quelques références utiles

[Guide méthodologique pour le montage de projets agroforestiers « zéro déforestation » dans et autour des concessions forestières du bassin du Congo](#)

[Participation des Communautés locales et autochtones à la gestion des concessions forestières en République du Congo](#)

Les Communautés devraient accorder leur consentement préalable à l'occasion du classement d'une partie du territoire en UFA, classement actuellement inefficace. L'adoption d'un plan d'aménagement cadre et d'un Comité de gestion de l'UFA devrait permettre de créer les conditions préliminaires de bases nécessaires à l'accueil d'un concessionnaire, à travers le consentement libre, informé et préalable et la gestion forestière durable dans le Bassin du Congo

[Le consentement libre, informé et préalable et la gestion forestière durable dans le Bassin du Congo](#)

Ce document présente les résultats d'une étude de faisabilité conduite dans le Bassin du Congo pour tester la mise en œuvre du CLIP sur le terrain. Cette étude a été menée en collaboration avec cinq entreprises forestières et les populations locales vivant dans et autour de sept concessions forestières, et ce, durant plusieurs visites de terrain au cours de l'année 2007 et 2008. La recherche a été conduite par la société Anthroscap en les personnes de Jérôme Lewis, Luke Freeman et Sophie Borreill, dont le travail précis et professionnel a pu être enrichi par leurs nombreuses années d'étude anthropologique dans le Bassin du Congo.

[Impacts sociaux de la certification du Forest Stewardship Council \(Évaluation dans le bassin du Congo\)](#)

Publié par le CIFOR, le document évalue si la mise en œuvre de la certification FSC dans les UFA dans trois pays du bassin du Congo a eu des effets positifs supplémentaires sur (1) les conditions de travail et de vie des salariés des entreprises forestières et de leurs familles, (2) l'efficacité et la légitimité des institutions mises en place pour réguler les relations

entre les sociétés forestières et les communautés avoisinantes, et (3) les droits des populations locales et leurs usages coutumiers des forêts.

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[Cacao](#), [PFNL](#), [Social](#), [déforestation](#)]